



Cavalier & King Charles Spaniel club des Schweiz  
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Secrétariat SCS  
Postfach  
4710 Balsthal

Ardon, le 25.05.2024

**Concerne : Demande de changement du règlement d'élevage à savoir le rajout d'un article 2.3.5 au Règlement d'élevage complémentaire au RESCS et aux DA/RESCS (valable depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018).**

**1. Demande de rajout de l'article 2.3.5**

Actuellement :

**nihil**

Proposition :

**2.3.5 Chiari Malformation / Syringomyélie (CM / SM)**

Premier examen à partir de 12 mois chez un/une vétérinaire neurologue reconnu/e en Suisse.

Examen de suivi à 3 ans.

A partir de 5 ans, l'examen est facultatif.

Les résultats transmis par le vétérinaire spécialisé doivent mentionner le grade CM et SM.

Mariages autorisés selon le tableau qui suit :

Grade SM	Âge (année)	Mariage possible
0a (normal)	5 +	Tous
0b (normal)	3 à 5	Grade SM 0a, 0b, 0c, 1a, <b>1b, 1c</b>
0c (normal)	1 à 3	Grade SM 0a, 0b, <b>0c, 1a, 1b, 1c</b>
1a	5 +	Tous
1b	3 à 5	Grade SM 0a, <b>0b, 0c, 1a</b>
1c	1 à 3	Grade SM 0a, <b>0b, 0c, 1a</b>
2a	5 +	Grade SM 0a, 1a
2b	3 à 5	Grade SM 0a, 1a
2c	1 à 3	Retrait de l'élevage
Tout chien présentant des symptômes de CM / SM.		Retrait de l'élevage

**Adapté de :** Rapport de la table ronde du groupe de travail sur les malformations de type Chiari et la syringomyélie. Cappello R, Rusbridge C ; Groupe de travail sur la malformation de type Chiari et la syringomyélie. Veterinary Surgery (2007) 36 509-12.

Cordialement,  
Le président du CCS

Luca Sangiorgio